

4.2. Indice d'exposition multipolluants (suite)

La région Paca est une des régions françaises les plus concernées par la pollution atmosphérique en raison d'une pollution urbaine essentiellement due aux transports sur les 4 principales agglomérations (Aix-Marseille, Toulon, Nice et Avignon), d'une pollution industrielle autour de la zone de l'Etang de Berre et d'une pollution à l'ozone favorisée par les conditions climatiques.

L'indice d'exposition multipolluants est calculé à un niveau fin (maille d'1 km dans le nord de la région et maille de 15 m dans le sud de la région, où l'urbanisation et la densité de population sont plus importantes) et est ensuite agrégée au niveau communal, en pondérant par la population. De ce fait, l'indice moyen calculé sur la commune peut masquer de grandes hétérogénéités au sein de la commune. Un indice élevé observé sur une petite commune peut être lié au passage d'une autoroute ou d'un axe routier important sur son territoire, la commune présentant ainsi des zones très

exposées et des zones de faible exposition (cas de Beausoleil et de Cap d'Ail). Nice et Marseille apparaissent également avec une qualité de l'air dégradé (indice d'exposition multipolluants supérieur à 55), qui s'explique par le passage de plusieurs axes à forte circulation sur leur territoire et une forte densité de population.

Pour en savoir plus sur les effets de la pollution de l'air sur la santé et sur la qualité de l'air dans la région, vous pouvez consulter :

- le site du Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes :
▶ <http://www.sante.gouv.fr/effets-sur-la-sante-de-la-pollution-de-l-air.html>
- le site d'Air PACA :
▶ www.airpaca.org